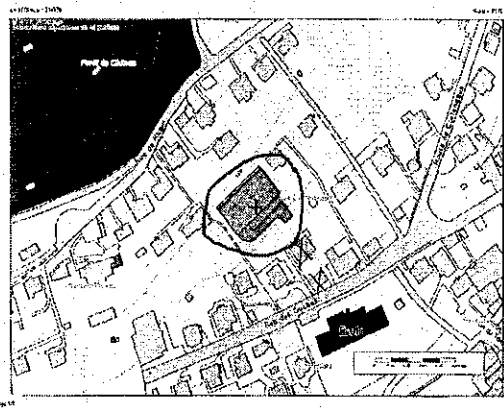


Votation communale du 21 juin 2009

Chères Subiéreuses et chers Subiéreux

Voulez-vous éviter des constructions dont la seule préoccupation est la rentabilité, sans tenir compte de l'harmonie générale et de l'aspect du secteur ainsi que de la physionomie de la Commune de Peseux dans son ensemble ?



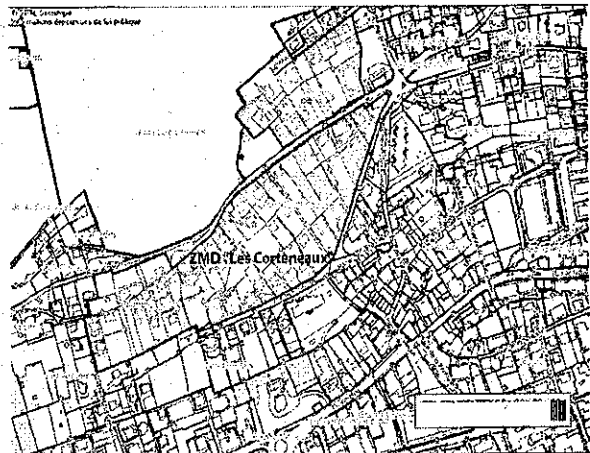
Exemple: Projet de construction rue des Guches 4b

Votez OUI à l'initiative populaire communale pour l'établissement d'un secteur de moyenne densité à caractère spécial » au lieu-dit « Les Corteneaux » !

Le comité d'initiative et les 587 signataires de l'initiative ne sont pas contre la construction d'immeubles, ni contre le développement urbain, ni contre la densification du territoire, pour autant que ceux-ci respectent une vision de l'existant bâti.

Voter OUI à l'initiative n'est pas une défense des intérêts privés, mais une façon démocratique de s'opposer à l'avenir à des constructions inadaptées.

Le lieu-dit « les Corteneaux », qui comprend les secteurs les Corteneaux, Rugin et Plantées Sales, possède les mêmes caractéristiques en termes d'orientation, d'implantation, de volumétrie, de vue et de dessertes. De plus, il comprend un nombre réduit de parcelles non construites qui devront impérativement compléter et respecter l'existant, afin de garantir une certaine homogénéité.



Zone en question « Les Corteneaux »

Selon la réglementation actuellement en vigueur, des projets de construction, du type de celui précité, troubleraient, par leurs dimensions et leur inesthétique l'harmonie générale des lieux et porteraient une grave atteinte à l'aspect de l'endroit, de même qu'à la physionomie de toute la localité.

L'acceptation de l'initiative n'aura aucun impact négatif sur les finances de la commune.

Cinq bonnes raisons de voter OUI à l'initiative :

- elle permet de préserver l'esthétique, l'harmonie générale et l'aspect du secteur « les Corteneaux » ainsi que la physionomie de la Commune de Peseux dans son ensemble
- elle permet d'éviter une augmentation accrue du trafic routier à proximité du Collège primaire des Guches, afin de garantir au maximum la sécurité des écolières et écoliers dans un secteur où la circulation est déjà difficile et dangereuse
- elle favorise l'adaptation des zones de construction au domaine bâti existant, en préconisant une utilisation rationnelle des terrains situés dans le périmètre de localité tout en visant une densification intelligente de la construction
- elle permet d'éviter que des promoteurs, dont la seule préoccupation est la rentabilité, puissent construire des habitations sans inquiétude des qualités architecturales et du bien-être du voisinage. Elle permet un développement du secteur visé en harmonie avec les spécificités topographiques, morphologiques et urbanistiques des lieux.
- Une acceptation en votation populaire obligerait les autorités communales à revoir l'ensemble du plan d'aménagement du territoire de la commune, ce qui a déjà été préconisé par le Service de l'Aménagement du Territoire.

➔Votez OUI à l'initiative pour l'établissement d'un secteur de moyenne densité « à caractère spécial » au lieu-dit « les Corteneaux » !

Le Comité d'initiative